



Contributions possibles de la police municipale pour favoriser le développement du vélo à Nantes Métropole

Mémo de Place au Vélo

05 Mai 2022

Contributions possibles de la police municipale pour favoriser le développement du vélo à Nantes Métropole

Les comportements gênant voir dangereux de conducteur.trice.s de véhicules motorisés (voitures, poids-lourds ou deux roues motorisés) entravent le développement de la pratique du vélo, en rendant inhospitalier l'espace public pour les usager.ère.s les plus vulnérables et en dissuadant ainsi la pratique de la marche et du vélo.

Suite à des engagements tenus lors de élections municipales puis à divers échanges avec les élu.e.s et services de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes, il semble qu'un consensus soit établi sur la nécessité de faire cesser les nombreuses violences motorisées et comportements inadéquats.

Une partie de la solution passe par les modalités d'aménagement de la voirie et de l'espace public. Une autre partie passe par la sensibilisation au respect mutuel et au partage sécurisé de l'espace public. Sur ces deux plan, Place au Vélo Nantes et ses partenaires agissent déjà.

Un dernier axe, indispensable, est d'adopter une doctrine "sensibiliser, contrôler sanctionner" vis à vis des comportements incriminés. Place au Vélo réclame que des actions soient mises en œuvre en ce sens. Ce document prépare une rencontre avec la Police Municipale (le 31 Mai 2022) pour évoquer des pistes d'action.

Table des matières

Est-ce une priorité ?	3
Quelles actions sont demandées à la PM ?	3
Quelles solutions pour les communes qui n'ont pas de PM ?	3
Quelle position sur le LAPI ?	3
Les mesures complémentaires face au stationnement sauvage	3
ANNEXES:	4
Exemple de comportement dangereux sur un aménagement livré récemment	4
Evolution de la part des différentes catégories de signalements Vigilo depuis 2019	5
Bilan chiffré de Vigilo	6
Carte des incivilités et stationnements gênants identifiés avec Vigilo	6
Les engagements pris par la majorité municipale	7

Est-ce une priorité?

- Des accidents gravissimes sont malheureusement venus nous rappeler que, oui, il y a un véritable danger à prendre en compte.
- Se sentir en sécurité sur la voirie, lorsque l'on a pas de carrosserie en tant que piéton ou cycliste, est un prérequis indispensable pour massifier la pratique des mobilités actives. Ce point de vue a pu récemment être illustré par l'expérience brugeoise rapporté par l'élu M. Aurélien Boulé.
- Des engagements ont été pris par la majorité municipale (voir en annexe)
- Les chiffres signalés (il y en a donc beaucoup plus en réalité) donnent à voir l'ampleur du phénomène : la violence motorisée c'est tous les jours (cf. les chiffres détaillé en annexe).
 - → **9,5** stationnements gênants <u>signalés</u> par jour (3493 en 2021)!
 - → + de **2 incivilités par jour** (811 en 2021).
 - → Incivilité et stationnement gênant occupent une proportion toujours plus importante du total des signalements effectués (90% des signalements en 2021)

Quelles actions sont demandées à la PM?

- interventions sur les stationnements sauvages
 - → sur les bandes et pistes cyclables,
 - → sur les passages piétons et les trottoirs
 - → stationnement en épis sur les boulevards où a été instauré le stationnement longitudinal
- **interventions vis à vis des comportements dangereux** (<u>dépassements rasants sans</u> <u>distance latérale de sécurité</u>, <u>de téléphone au volant</u>, <u>de refus de priorité</u>, etc.))
 - → sur les nouveaux aménagements (ex. vélorues, par exemple Allonville, zones de rencontre et zone 30, rue Frères Louis, Gare Sud, 20 otages/commerce,...)
 - → sur un certain nombre d'aménagements problématiques (traversée Pirmil-Mangin, ...)
- contrôle des vitesses (faire respecter le passage à 30, les zones de rencontre (20km/h))
- téléphone au volant

Quelles solutions pour les communes qui n'ont pas de PM?

- interventions de la police des transports, qui pourrait devenir police des mobilités.
- autres solutions?

Quelle position sur la LAPI?

- uniquement le stationnement sauvage ? quelles sont les possibilités techniques ? Possibilité de verbaliser le stationnement en épis qui dépasse sur la bande cyclable ?
- Au Mans la LAPI a produit une énorme masse de verbalisations mais la municipalité n'a pas assumé le dispositif dans la durée, semble-t-il face aux protestations des automobilistes.

Les mesures complémentaires face au stationnement sauvage

- libérer de la place pour le stationnement motorisé ordonné plutôt que sauvage en révisant les sens de circulation pour pouvoir croiser dans les rues.
- réhausser au PLUm les obligations d'équiper de plus de stationnements les logement neuf
- sensibiliser les riverains
- installation de potelets, etc.

ANNEXES:

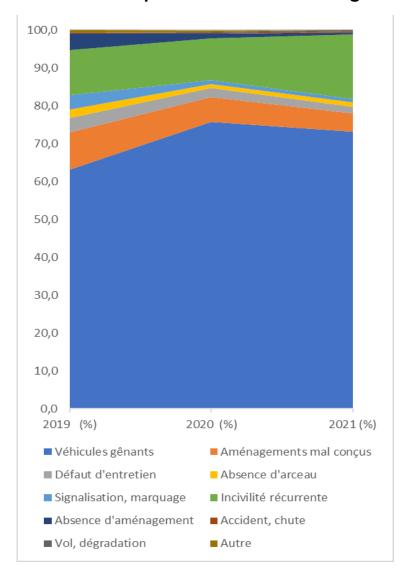
Exemple de comportement dangereux sur un aménagement livré récemment

Exemple de comportement que nous souhaitons faire cesser, sur le nouvel aménagement de Commerce / 50 otages non respect du sas et dépassement dangereux le 4 Mai



 $vid\'eo \`a retrouver ici: \underline{https://twitter.com/velotaffeurN/status/1521900459933544455?s=20\&t=kDDsrmzoul0Z1ONSZGFyvOulded for the first of the fir$

Evolution de la part des différentes catégories de signalements Vigilo depuis 2019



Bilan chiffré de Vigilo

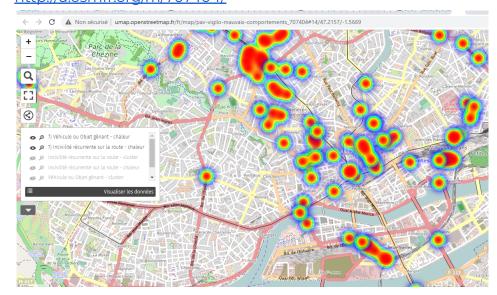
Plus de 18 000 : c'est le nombre de signalements reçus depuis la mise en service de Vigilo à Nantes en 2019.

Pour l'année 2021 ce sont 4772 signalements qui ont été collectés, un chiffre en baisse vis-à-vis de 2020. Cette tendance s'explique potentiellement par une lassitude vis-à-vis de l'absence d'amélioration à la suite des signalements.

Catégorie	oct19 jan20	2020	2021
Véhicules gênants	<mark>3622</mark>	5667	<mark>3493</mark>
Aménagements mal conçus	562	495	224
Défaut d'entretien	225	172	86
Absence d'arceau	129	78	60
Signalisation, marquage	213	86	40
Incivilité récurrente	<mark>689</mark>	828	<mark>811</mark>
Absence d'aménagement	242	83	26
Accident, chute	19	18	17
Vol, dégradation	2	20	13
Autre	38	33	2
Covid - distanciation physique impossible	0	7	0
TOTAL	5741	7487	4772

Carte des incivilités et stationnements gênants identifiés avec Vigilo

On peut facilement filtrer les signalements de Vigilo pour récupérer les signalement d'une catégorie ou plusieurs dans les derniers jour. Exmeple ci-dessous avec les signalements pour incivilités et stationnements gênants relevés sur les 15 derniers jours : http://u.osmfr.org/m/707404/



Capture d'écran de cet outil.

Les engagements pris par la majorité municipale

Action n°39 : Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Julie Laernoes : je m'engage.

Johanna Rolland: je m'engage.

Action n°32 : Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Julie Laernoes : je m'engage.

Johanna Rolland: je m'engage.

Action n°33 : Équiper la Police Municipale en vélos adaptés, rapides, fiables et bien équipés, permettant de répondre aux impératifs d'urgence et/ou de poursuite (VAE). Les agent·e·s devront disposer d'équipements de sécurité, d'une formation spécifique et être à l'écoute des usager·ère·s-cyclistes, et faire montre d'un comportement exemplaire.

Julie Laernoes: je m'engage. <u>La police municipale a un rôle essentiel à jouer pour réduire les incivilités mais on connaît les limites de la répression.</u> Aussi, un travail éducatif est tout <u>aussi nécessaire</u> pour apprendre à ménager l'espace public, à le considérer comme un "commun" qu'on partage, (...) <u>Nous ne sommes pas favorables à la vidéoprotection dans</u> l'espace public mais nous considérons que le contrôle des infractions de circulation peut être facilité par tout moyen technique mais passe aussi par une présence plus visible des agents de la police municipale. y compris à vélo. Notre objectif est de rendre la rue accueillante pour tou.te.s. ce qui signifie notamment: - Assurer une accessibilité universelle permettant à tous de se déplacer quelques soient les âges, les handicaps; - Pouvoir se déplacer sur les trottoirs existants. c'est faire respecter la loi: pas de stationnement à cheval sur les trottoirs, verbalisation des arrêts sur trottoirs, respect des règles d'accessibilité et dégagement des cheminements de tout obstacle, en veillant à la qualité des sols pour éviter les chutes parfois fatales pour les personnes âgées. (...)

Johanna Rolland: je m'engage.Nous renforcerons la flotte vélo de l'ensemble des services municipaux et métropolitains, en adéquation avec leurs besoins et leurs contraintes, pour inciter et faciliter l'usage du vélo dans le cadre professionnel.

Action n°38 :Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable S'engager sur une tolérance zéro envers le stationnement illicite récurrent dont les bandes cyclables et les trottoirs, le stationnement longitudinal non respecté, et le débordement dans les bandes cyclables par tous les moyens appropriés.

Julie Laernoes: Je m'engage. Nantes Ensemble affirme qu'une <u>tolérance zéro</u> sera appliquée pour le stationnement illicite sur les trottoirs et les aménagements. Johanna Rolland: Je m'engage: <u>Nous mettrons en place la vidéo</u> <u>verbalisation grâce à un véhicule équipé via le système de Lecture</u> <u>Automatique des Plaques d'Immatriculation (LAPI), pour lutter contre le stationnement illicite rendant dangereux la pratique du vélo ou les déplacements piétons.</u>